



ENSEMBLE

POUR UNE RÉUNION SOCIALE ET SOLIDAIRE

LA LETTRE MENSUELLE DE LA
CHAMBRE RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE DE LA RÉUNION

COURSE EN SOLIDAIRE



Date limite de dépôt des
dossiers : le 15 septem-
bre 2004.

Informations complé-
mentaires sur le site :

<http://www.course-solidaire.com>

Contacts :

Mutualité de la Réunion :
0262 94 77 12

CRES-Réunion :
0262 21 50 60

RENSEIGNEMENTS

ET

ADHÉSIONS



02/62/21/50/60

LA MAISON DU CAMÉLÉON PRÉSERVE, ÉDUQUE ET SENSIBILISE...

L'Association « Case l'Endormi » (ACE), créée en 2001, à l'initiative d'un couple d'herpétologues passionnés les Morinière, s'est donné pour objectif la protection et la sensibilisation du grand public à la préservation du caméléon. Originaire d'une famille de reptiles vieille de plus de 120 millions d'années, le *Furcifer pardalis* est appelé communément « l'endormi » à la Réunion. Le caméléon est aujourd'hui menacé et, face à ce risque pour notre patrimoine local, ACE a voulu réagir et a construit son projet autour de quatre volets :

- l'éducation auprès du grand public sur cet incroyable reptile;
- la culture et l'histoire du caméléon à travers des contes et des légendes ;
- la sensibilisation environnementale et la conservation de cette espèce à la Réunion ;
- le développement touristique des hautes plaines à travers une Maison à thème ludique.

Un projet créateur d'emplois

Ce projet ambitieux reçoit le soutien du Département de la Réunion, au travers de l'appel à projet Economie Solidaire et de l'Agence Départementale d'Insertion. Dès le 15 juin, un chef de projet bénévole va encadrer trois salariés sous contrat d'insertion par l'activité (CIA). Ils devront mettre œuvre des actions concrètes liées dans un premier temps au tourisme, en s'inscrivant notamment dans les circuits touristiques de la Maison du Volcan et du Restaurant le Vieux Bardeau.

Un projet de borne interactive est également à l'étude, recensant les quelques 180 espèces connues à travers le monde. L'édition d'un fascicule de contes et de légendes sur le Caméléon dans l'Océan Indien est aussi en projet. A long terme, il est envisagé de créer un grand terrarium présentant un couple de caméléons vivants. Mais il faut savoir que les contraintes sont nombreuses car les caméléons, bien qu'introduits à la



Une des nombreuses sculptures que vous pourrez découvrir à la Maison du Caméléon

Réunion au XVII^e siècle, sont régis par un arrêté préfectoral très strict.

Des expositions grand public tous les dimanches

La Maison du Caméléon présente les différentes variétés de caméléon par une exposition d'art et d'antiquités grand public tous les dimanches. Fruit d'un long périple en Afrique et à Madagascar, la collection compte aujourd'hui près de 400 pièces. Certaines œuvres d'art ont déjà fait l'objet d'une exposition à Madagascar, à la Maison du Volcan, à la Salle Beaudemoulin/Tampon, dans les bureaux du Conseil Général Sud et prochainement à la Médiathèque de la Plaine des Cafres.

Cet hommage au caméléon se déroule dans une ancienne chapelle, appartenant à l'Association Aide et Protection d'Enfants (AAPE), située au 24^{ème} kilomètre à la Plaine des Cafres. Ce bâtiment a été restauré en véritable écomusée.

Horaires d'ouverture : tous les matins (sauf lundi du 10h à 12h) et tous les après midis sauf lundi, mercredi et dimanche entre 14 et 16h.

Contact : M. Denis MORINIÈRE

Association Case l'Endormi :

4, impasse Touraine
97418 Plaine des Cafres

Tél/fax : 0262 59 58 05/0262 59 04 47,
GSM : 0692 78.27.77

Mail : maisonducameleon@wanadoo.fr



LE COIN DU NET

<http://www.groupe-sos.org>

Le Groupe SOS lutte contre les exclusions...

<http://www.groupe-alterna.fr/>

Le Groupe Alterna Développement, dans le cadre de ses activités d'insertion par l'économie et de promotion du commerce équitable, vise à démontrer qu'il est possible de réussir économiquement avec des salariés et des producteurs motivés.

**CHAMBRE RÉGIONALE
DE
L'ÉCONOMIE SOCIALE
DE
LA RÉUNION**

c/o Maison de l'Economie Sociale
30 bis, rue de la Source
97400 SAINT-DENIS

Téléphone
02 62 21 50 60

Télécopie
02 62 21 50 61

Messagerie
contact@cres-reunion.com

Avec la participation de :



Direction du Travail,
de l'Emploi et de la
Formation Professionnelle
de la Réunion



Faut-il immatriculer une association à l'INSEE ?

La demande d'immatriculation devient obligatoire dès l'embauche d'un salarié. Mais on peut toujours la demander à l'INSEE même si on n'embauche pas de salarié, les administrations le demandent de plus en plus. Les personnes morales sont immatriculées par l'Institut National des Statistiques et Etudes Economiques (INSEE). Jusqu'à huit jours après l'embauche d'un salarié, l'immatriculation de l'association doit être demandée à l'URSSAF, cette formalité pouvant être accomplie simultanément à la Déclaration Unique d'Embauche (DUE).

L'INSEE attribue alors à l'association un numéro national d'identification, dans le cadre du système national d'identification et du répertoire national des entreprises et de leurs établissements (SIRENE). Le numéro national d'identification se décline pour l'entreprise (SIRENE) et pour l'établissement (SIRET).

En savoir plus : <http://www.insee.fr>

FELICITATIONS A NOS COOPERATEURS EN HERBE...

Organisée par l'OCCE* du 7 au 11 juin 2004, la semaine de la coopération à l'école a été riche de rencontres et d'échanges pour nos jeunes écoliers coopérateurs répartis sur toute l'île.

L'apprentissage coopératif

L'OCCE a souhaité valoriser lors de cette semaine un apprentissage construit ensemble, au travers d'une expérience active pour les écoliers, impliquant la confrontation des points de vue, la justification des démarches et la validation des hypothèses. Ainsi, ces cinq jours ont été dédiés à des exposés et compte-rendu des visites d'entreprises coopératives, telles que la Coopérative de la Vanille à Bras-panon, la SICAILAIT ou encore la COR des Dockers.

Le 11 juin, « journée phare »



La journée des jeunes coopérateurs du 11 juin 2004 a clôturé la semaine en regroupant plus d'une centaine d'en-

fants au Port. Des ateliers débat leur ont permis de rencontrer des coopératives « d'adultes » (MAIF, BRED, OVOCOOP, FRCA, ...). Cette journée a été pour tous l'occasion d'échanger sur le secteur de la coopération ainsi que sur les valeurs d'économie sociale et solidaire, socle du mouvement.

Remise du Trophée Eugène Dayot

Pour la 6^{ème} édition, le Trophée a été décerné aux futurs journalistes de la Réunion. Des comités de lecture, constitués exclusivement d'élèves, ont ainsi récompensés des jeunes coopérateurs pour la qualité de leurs journaux scolaires.



*Office Central de la Coopération à l'Ecole

Contact : M. LATCHOUMANE, Président

Tél : 0262.21.54.50 / 0262.21.37.11

Fax : 0262.41.27.79

Mail : ad974@occe.net

DU NOUVEAU POUR LA DIES

« Pour la première fois depuis 1981, la Délégation à l'Innovation Sociale et à l'Économie Sociale est rattachée au Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative (article 2 du décret n°2004-323). Il est à noter que le Ministère de l'emploi, du travail et de la cohé-

sion sociale, Jean-Louis Borloo, dispose, pour l'exercice de ses attributions, en tant que de besoin, de la DIES (article 2 du décret n°2004-318) ».

Extraits de la lettre du GNC mars 2004 N°318.

